

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8
Quorum : 7

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20250905-34050925-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 08/09/2025

Publication . 08/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le cinq du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, BLANC Emilie, DUPINAY Pierre, CANET Véronique, GRANGE Yves, BARDY Benoît, CLUZEL Anthony

Excusés : LIMONE Julien, ROUCHOUSE Muriel, GIRAUD Jean, NAVETZ Marie-Louise

Absente : DEGAND Nathalie

Secrétaire de séance : GERY Jacques

N° 34 050925

OBJET : PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE
DANS LE CADRE DU RPI VERANNE / SAINT APPOLINARD

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une dizaine d'enfants de la commune utilise les services du transport scolaire organisé par la région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre du RPI Veranne/St Appolinard.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une aide de 55 € par enfant utilisant le transport scolaire (école primaire et périscolaire) comme pour l'année scolaire précédente.

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- **ACCEPTE** le principe d'une aide de 55 € par enfant de la commune utilisant le transport scolaire (école et périscolaire)
- **INDIQUE** que celle-ci sera versée en septembre 2025, sur demande écrite des familles, après établissement d'une liste détaillée de tous les bénéficiaires et production par les familles concernées d'un RIB et d'un justificatif de paiement pour l'année scolaire 2024/2025
- **PRECISE** que cette dépense est portée au budget communal 2025, compte 62878

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire de séance
J. GERY



Le Maire
A. FLACHER